

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	10
• présents	8
• votants	8
• absents	2
• exclus	

De la commune A FOZZANO

Séance du 02 avril 2024 à 18 heures 00

Date de convocation :
25 mars 2024

Date d'affichage :
--------------------

Objet
Adoption du budget primitif 2024

Étaient présents :

MERT Marcel, GIACOMONI PASCALE Amélie, PAOLI Jean-Charles, LUTZ Swan, GIOVANNANGELI Stéphane, ISTRIA FANUCCI Emmanuelle, JONQUET Géromine.

Secrétaire de séance :

GIACOMONI Amélie

Je vous invite à adopter le budget primitif pour 2024, dont le contenu détaillé figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Ce budget s'équilibre ainsi:

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	250 436,48	311 699,76
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	96 057,50	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 34 784,22
	-	-	-
	Total de la section d'investissement (2)	346 493,98	346 493,98
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	353 646,71	223 299,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 130 347,71
	-	-	-
	Total de la section de fonctionnement (3)	353 646,71	353 646,71
	TOTAL DU BUDGET (4)	700 140,69	700 140,69

Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2312-2 et suivants  
Après en avoir délibéré,  
ADOPTÉ le budget primitif pour 2024 de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en le .

Publié ou notifié le .

Fait , le 04 avril 2024

